



AVIS RELATIF À LA NÉGOCIATION BOURSIÈRE

Fin de l'admissibilité des fonds négociés en bourse (FNB) et des reçus de transactions boursières (RTB) au système d'ordres au dernier cours de la TSX

En réponse aux préoccupations soulevées par les émetteurs de FNB et de RTB ainsi que par les membres du groupe consultatif sur le système d'ordres au dernier cours (ODC) de la Bourse de Toronto (TSX) au sujet de l'admissibilité des FNB et des RTB au système d'ODC, la TSX retirera les FNB et les RTB de ce système.

La consultation menée par la TSX a mis en lumière une réponse commune, à savoir que le système d'ODC est structuré pour produire un cours de clôture selon un déséquilibre offre/demande sans rapport avec la valeur liquidative (VL) du FNB ou des RTB. Cette structure est susceptible d'induire un cours de clôture en divergence avec la VL d'un produit, ce qui nuirait aux clients qui ont placé un ordre au moyen du système d'ODC. Tous les intervenants estiment qu'il est dans l'intérêt de leurs clients d'exécuter les opérations visant les FNB et les RTB pendant la séance de négociation continue, où les teneurs de marché sont en mesure de s'assurer que les cours reflètent la VL des produits.

À la clôture de la négociation le 30 juin 2015, les FNB et les RTB cesseront donc d'être admissibles au système d'ODC. Le cours de clôture officiel pour ces produits sera établi selon la dernière opération de la séance de négociation continue visant un lot régulier.

Les questions concernant le présent avis peuvent être adressées à :

Jeff Foster 416 947-4229
Monika Marcziova 416 947-4534
Matthew Lee 416 947-4665
Stephanie Orloff 416 814-8848